



# Programme : accompagner en logement autonome les mineurs en situation complexe

**Durée :** 21 heures (3 jours)

**Profils des stagiaires :** Tout professionnel travaillant ou souhaitant travailler auprès d'adolescents en situation complexe

**Prérequis :** Aucun

## Objectifs pédagogiques

- Développer un mode d'accompagnement spécifique à une population particulièrement fragile à travers une mise en responsabilité de ces mineurs.
- Recontextualiser la place des mineurs en situation complexe dans les dispositifs existants.
- Trouver la bonne approche pour établir ou rétablir une relation de confiance avec ces adolescents.
- Adapter les fonctionnements du service et ses règles de vie à la problématique des adolescents en situation complexe.

## Contenu de la formation

### **Jour 1 (7 heures) :**

- Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, du cadre juridique du placement administratif et judiciaire.
  - Les 8 missions de l'ASE : transposition dans la pratique
  - Comment éviter les missions imaginaires qui épuisent
  - Cadre administratif ou judiciaire : quelle différence dans la prise en charge quotidienne.
- Le cas particulier des adolescents en situation complexe ; trouver une définition commune à partir de regards croisés sur des histoires de vie, des parcours atypiques.
  - Définitions selon la psychologie, la sociologie, la philosophie
  - Une définition différente selon le champ d'action, protection de l'enfance, handicap, pédopsychiatrie, justice.
  - Elaboration d'une définition commune au groupe de formation
- La question de la rupture, fatalité ou logique de parcours ? Un mot sur l'accueil inconditionnel.
  - Des parcours chaotiques – incompréhension d'un placement mal expliqué – est-ce compréhensible, un placement ?
  - Des placements, déplacements, et autres tentatives d'accueil
  - Des jeunes que l'on n'écoute pas
  - De la rupture dans la rupture : est-ce bien nécessaire ?

- Et tout ça pour ça : fin de parcours, ou presque ! Obligation d'un accueil inconditionnel.

### ***Jour 2 (7 heures) :***

- Installation en logement autonome dès 16 ans : le contrat de confiance.
  - Les raisons de la mise en autonomie.
  - Faut-il récompenser un adolescent qui met tout en échec ?
  - Définition et cadre de la mise en autonomie d'un mineur.
  - Droits et contraintes d'un mineur en logement autonome.
  - L'accompagnement au quotidien, qui, comment, où, pourquoi ?
- Notion de danger, risque, responsabilité, distance, surinvestissement : quels positionnements pour les travailleurs sociaux, les cadres ?
  - Qui acte cette nouvelle forme de prise en charge ? La place des juges des enfants, du service gardien.
  - Autorité, permissivité, seuil de tolérance : des concepts à revoir au risque de s'épuiser.
  - Et quand ça dérape, qui est responsable ?
  - Les réponses face aux passages à l'acte : vers une posture éducative différente.
  - Le projet ou les projets : un concept à oublier ou à différer. La question de la temporalité et de la priorité.
  - Travailler auprès de jeunes en situation complexe, ou devoir accepter de perdre !
- Cadre de l'accompagnement, projet de service, livret d'accueil, règles de vie. Réflexion autour de l'adaptabilité des projets institutionnels à la problématique des personnes accueillies.
  - La place des jeunes concernés dans l'élaboration des documents obligatoires.
  - La question du cadre et du jeune : qui s'adapte à qui ?
  - Quels espaces de paroles pour les adolescents accompagnés ?
  - La sortie du dispositif : préparation, anticipation. Questionnements autour de l'échéance de la majorité.

### ***Jour 3 (7 heures) :***

- La place des parents dans la prise en charge.
  - La place des parents et de la famille élargie : un fondamental dans la prise en charge de ces jeunes.
  - Outils et méthodes pour un travail de proximité avec les parents.
  - Ne pas oublier l'environnement.
- Présentation d'un service mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.
  - Genèse de la création du service.
  - Exemple de prises en charge.
  - Bilan du service.
- Echanges d'expériences, mises en situation, création d'outils utiles à un accueil, de qualité de ces jeunes
  - La fiche parcours
  - La feuille de route – les invariants ou le référentiel d'interventions
  - Les relais – les répit
  - Et d'autres à coconstruire ensemble
  - Évaluation de la formation

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Stéphane Vilain anime cette formation avec l'objectif d'accompagner les professionnels de terrain dans leurs interventions au quotidien et d'améliorer leurs compétences pour y parvenir.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation dans le respect des mesures barrières.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.
- Etude de cas concrets, mise en situation
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire de positionnement envoyé 1 mois avant le début de la session
- Quizz proposé à chaque fin de demi-journée et mises en situation pour contrôle des acquis
- Formulaire de satisfaction écrite à chaud
- Questionnaire de satisfaction transmis à l'employeur
- Questionnaire transmis à distance de la formation pour évaluer les bénéfices de la formation et sa mise en œuvre dans la pratique.